

ODYSSEE VENTURE FCPR ODYSSEE ACTIONS N°2 – PART A2

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FCPR ODYSSEE ACTIONS N°2 PART A2, CODE ISIN FR001400B751, est géré par ODYSSEE VENTURE, www.odysseeventure.com. Appelez le 01 71 18 11 50, ou écrivez à souscripteurs@odysseeventure.com pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle d'ODYSSEE VENTURE en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés. Ce PRIIP est autorisé en France. ODYSSEE VENTURE est une société de gestion de portefeuilles agréée et réglementée par l'AMF sous le numéro GP 99036.

Date de production du Document d'Informations Clés : 1er janvier 2023.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type : Fonds Commun de Placements à Risques (FCPR) au sens de l'article 214-28 du code monétaire et financier (CMF), destiné à être souscrit dans une perspective de long terme (7 ans, prorogable 3 fois 1 an, soit au maximum 10 ans jusqu'au 30/09/2032) par des personnes physiques et morales.

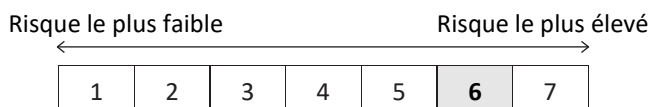
Objectifs : FCPR ODYSSEE ACTIONS N°2 a pour objectif d'offrir une exposition diversifiée à un portefeuille de participations composé principalement d'actions (75% à 100%), le solde étant investi en titres de sociétés, en avances en compte courant ou en produits de trésorerie. Les entreprises seront majoritairement des PME françaises dont la valeur sera inférieure à 150M€.

Investisseurs de détail visés : personnes physiques ou personnes morales recherchant une exposition de leur patrimoine au capital investissement, dans le cadre d'une diversification patrimoniale et/ou du rachat de l'article 150-0 B ter du Code général des impôts (CGI). Un investissement dans le Produit constitue un placement présentant un niveau de risque élevé, au regard de son objectif d'investissement et parce qu'il n'offre pas de garantie en capital. Il est destiné à des personnes qui disposent d'un patrimoine suffisamment large et stable dans la durée et qui acceptent de prendre un risque de perte totale ou partielle du capital investi.

Assurances : non applicable

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'ISR part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute sa durée de vie jusqu'à la clôture de sa liquidation. Sauf en cas de décès ou d'invalidité qualifiée (voir règlement), il est impossible de sortir du Produit avant l'échéance.

L'ISR permet d'apprécier le niveau de risque du Produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 6 sur 7 qui est une classe élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité du Produit à vous rembourser en soit affectée. Le Produit ne prévoyant pas de garantie ou de protection, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Le profil de risque et de performance du Produit est lié à la capacité de la Société de Gestion de sélectionner des participations offrant un profil rendement / risque attractif.

Perte maximale possible de capital investi.

Le Produit est principalement exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital : La performance du Produit pourra ne pas être conforme aux objectifs de gestion et aux objectifs de l'investisseur. Le Produit n'est pas un fonds à capital garanti. Le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risque de liquidité : Les titres non cotés ne bénéficient pas d'une liquidité immédiate, les investissements réalisés par le Produit étant susceptibles de rester immobilisés durant plusieurs années. Des conditions de marchés défavorables peuvent limiter ou empêcher la cession des titres admis sur un marché financier que le Produit peut détenir.

Risque lié aux entreprises : La performance du Produit dépendra en grande partie des résultats des entreprises dans lesquelles le portefeuille du Produit sera investi directement ou indirectement. L'évolution de ces entreprises pourrait être affectée par des facteurs défavorables et entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du Produit.

Les autres risques sont détaillés dans le règlement du Produit.

L'ISR ne tient pas compte du traitement fiscal du Produit selon la situation patrimoniale et fiscale de l'investisseur de détail visé.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 10 ans		Exemple d'investissement : 10 000 €.
Scénarios		Si vous sortez après 10 ans.
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	-
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 921€
	Rendement annuel moyen	-11,58%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 737€
	Rendement annuel moyen	-5,41%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	19 650€
	Rendement annuel moyen	6,99%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	40 155€
	Rendement annuel moyen	14,91%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Ils ont été construits en fonction des statistiques de performance de produits comparables gérés par ODYSSEE VENTURE et, pour les scénarios de tensions et défavorable, de statistiques fournies par FRANCE INVEST. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter l'investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ni votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si ODYSSEE VENTURE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

ODYSSEE VENTURE est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'AMF. ODYSSEE VENTURE doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres.

La défaillance d'ODYSSEE VENTURE ne devrait pas avoir d'incidence directe sur les actifs du Produit dans la mesure où le Produit dispose de comptes bancaires propres ouverts dans les livres d'un établissement bancaire tiers (le dépositaire du FIP). En cas de défaillance de cette banque, le Produit pourra obtenir le remboursement de ses avoirs auprès du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution à hauteur de 100 000€.

En revanche, l'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps : les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire, et que 10 000 € sont investis.

Scénario :	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux	7 092€
Incidence des coûts annuels*	7,09% annuel

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,08% avant déduction des coûts et de 6,99% après cette déduction.

Composition des coûts : différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement de 10 000€.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Droits d'entrée prélevés par le distributeur ou la société de gestion 5% maximum	Jusqu'à 500€
Coûts de sortie	0%	0€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3,31%. Il s'agit des commissions de gestion, des frais de dépositaire, des frais de gestion comptable et administrative, des honoraires du CAC, des frais de constitution, des frais d'assurance et de communication.	331€
Coûts de transaction	0,87% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation maximale des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	87€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. Il est porté par des parts de carried, qui ne peuvent être remboursées qu'après désintéressement complet des autres porteurs. En cas de performance négative du Produit, le nominal de ces parts de carried est perdu. Elles bénéficient de 20% de la performance globale au-delà d'une performance de 30% du Produit.	Variable selon les scénarios

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 10 ans. Cette période est adaptée à la nature des investissements sous-jacents au Produit. Il n'est pas possible de racheter totalement ou partiellement ce Produit sauf en cas de décès ou d'invalidité qualifiée (voir règlement).

Période de détention minimale requise : 7 ans, prorogeable 3 fois 1 an, soit jusqu'à 10 ans.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté relative à votre investissement, vous pouvez contacter votre distributeur ou nous faire part de votre réclamation à l'adresse email suivante souscripteurs@odysseeventure.com ou par courrier adressé à ODYSSEE VENTURE, 26, rue de Berri 75008 PARIS.

Autres informations pertinentes

Dépositaire : ODDO BHF SCA, 12 bd de la Madeleine, 75009 Paris

Informations réglementaires : le règlement, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative sont tenus à la disposition des investisseurs au siège de la société, et peuvent être demandés à l'adresse souscripteurs@odysseeventure.com.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels du Produit peuvent être soumis à taxation. Chaque investisseur potentiel est invité à consulter son conseiller concernant les conséquences de la détention du Produit sur sa situation fiscale personnelle.